

Fiche de renseignements à compléter - Propriétaires Occupants

Demandeur :

Nom, Prénom :

Adresse actuelle : Commune :

Adresse des travaux : Commune :

Tél fixe : Tél portable : Mail :

Tierce personne : (Personne, autre que le demandeur, à contacter pour l'instruction du dossier) :

Nom, Prénom : Téléphone :

Adresse : Commune :

Situation du demandeur

Statut d'occupant : Propriétaire Ususufruitier Locataire

Revenu fiscal de référence : (Dernier avis d'imposition)

Nombre d'occupants du logement :

Pour les personnes retraitées :

Caisse de retraite auprès de laquelle vous avez le plus de trimestres cotisés

N° de sécurité sociale :

Vous êtes bénéficiaire de l'IRCANTEC Vous êtes bénéficiaire de l'APA Vous possédez une carte d'invalidité

Etes-vous retraité(e) du secteur privé : OUI NON

Pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite :

Nature de votre handicap :

État : stabilisé Évolutif

	OUI	NON		OUI	NON
Avez-vous des difficultés pour vous déplacer ?			Utilisez-vous un fauteuil roulant		
Utilisez-vous des aides à la marche (cannes...)			Avez-vous besoin d'aide pour la toilette		
Franchissez-vous des marches ou un escalier					

Type de logement : maison de plain-pied à étage sur sous sol
Appartement avec ascenseur sans ascenseur

Équipement actuel de votre salle d'eau/salle de bains : baignoire douche lavabo WC

Personnes occupant le logement :

	Nom	Prénom	Date de naissance	Lien de parenté
1	Vous même			
2	Votre conjoint			
3				
4				
5				
6				
7				

Avez-vous déjà bénéficié d'une aide pour l'amélioration de votre logement au cours des 5 dernières années ?

OUI NON Si oui, auprès de quel organisme ?

	OUI	NON	DATE
Avez-vous bénéficié d'un prêt à Taux Zéro acquisition/travaux ?			
Avez-vous bénéficié d'un Eco-prêt à Taux Zéro pour travaux d'économies d'énergie ?			



Merci de tourner la page

Equipement de votre logement actuel

Année de construction : Nombre de niveaux : Surface Habitable : m²

Le logement a-t'il fait l'objet de travaux de rénovation thermique ? oui non

Si oui en quelle année ces travaux ont-ils été réalisés ?

Isolation:

Isolation des murs extérieurs : oui non Épaisseur : Si oui en quelle année ces travaux ont-ils été réalisés ?

Isolation des plafonds du dernier étage : oui non Épaisseur : Si oui en quelle année ces travaux ont-ils été réalisés ?

Menuiseries :

Simple vitrage Double vitrage Triple vitrage

Menuiseries à remplacer Oui Non - Nombre de menuiseries à remplacer :

Ventilation :

Ventilation Mécanique Contrôlée Ventilation naturelle Pas de Ventilation

Chauffage :

Convecteurs électriques Nombre : Insert Bois Poêle Bois Poêle Fuel

Chauffage central : oui non Au Fuel Gaz citerne Gaz de ville Bois Granulés

Age de la chaudière : ans Autre chauffage :

Production d'eau chaude :

Électrique Au Gaz Au Fuel

Par chaudière Chauffage central Chauffe-eau individuel Age de l'appareil

TRAVAUX ENVISAGES - Maîtrise de l'énergie

Isolation verticale (murs) :

Isolation des murs par l'extérieur :

Isolation des murs par l'intérieur :

Isolation horizontale : Toiture - rampants

Combles perdus

Plafonds

Travaux portant sur le chauffage

Création de Chauffage central :

Chaudière au Fuel Chaudière au gaz naturel Chaudière au gaz propane citerne

Chaudière à granulés bois Pompe à Chaleur Air / Air Pompe à Chaleur Air / Eau

Autre chauffage

Remplacement des menuiseries :

Remplacement du simple vitrage existant par du double vitrage :

Remplacement du double vitrage existant par du double vitrage :

Production d'eau chaude sanitaire :

Chauffe-eau thermodynamique :

Chauffe-eau solaire :

Autre :

TRAVAUX ENVISAGES - Adaptation du logement

Transformation ou création d'une salle d'eau :

Remplacement baignoire par douche :

Création d'une salle d'eau :

Adaptation des équipements sanitaires :

Travaux d'accessibilité du logement :

Création d'un monte escalier :

Création d'un ascenseur :

Création de plans inclinés :

Autres travaux

Les différentes étapes de votre demande

Documents qui vous seront demandés :

- ❖ Copie du dernier avis d'imposition, ou non-imposition, reçu
- ❖ Les devis éventuels des travaux envisagés
- ❖ Un croquis ou un plan coté de votre logement (si vous en possédez un)
- ❖ Une copie de votre carte d'invalidité (si vous en possédez une)
- ❖ Un relevé d'identité bancaire

Les différentes étapes d'instruction de vos demandes de subventions :

1. A réception de la fiche de renseignements, détermination des organismes susceptibles de vous apporter une aide financière pour vos travaux et du Conseiller SOLIHA qui suivra votre demande
2. Envoi d'un devis d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (*frais de dossier SOLIHA pour l'instruction de votre demande dont le coût pourra être partiellement ou totalement pris en charge par l'organisme qui vous apportera les subventions*)
3. A réception du devis d'Assistance à la Maîtrise d'ouvrage signé – programmation d'une visite diagnostic du Conseiller Technique de SOLIHA
4. Lors de la visite du conseiller technique de SOLIHA :
 - Réalisation du diagnostic de votre logement
 - Formalisation de votre demande de subvention (signature des imprimés de demandes ou assistance à la création de votre demande sur la plateforme internet selon les organismes financeurs à solliciter)
5. A réception des documents mentionnés et à l'issue de la visite – validation par SOLIHA de la demande auprès du financeur
6. SOLIHA vous adresse un plan de financement récapitulatif avec l'ensemble des financements sollicités
7. A réception de tous les accords des organismes sollicités vous serez autorisés à commencer vos travaux (délais d'obtention des accords sont **à minima de 2 mois** et varient selon les financeurs qui interviendront (pour des travaux d'urgence merci de nous en informer afin que nous sollicitons une dérogation)
8. A la fin des travaux, nous fournir les factures (avec, pour l'Anah, les imprimés de règlement que vous avez reçu avec votre accord de subvention) – visite de contrôle des travaux par le conseiller technique de SOLIHA
9. SOLIHA sollicite auprès des financeurs le versement des aides :
 - Soit auprès de l'entreprise qui est intervenue (pour Action Logement)
 - Soit auprès de SOLIHA qui vous les reversera (pour certaines caisses de retraite)
 - Soit sur votre compte en banque (pour l'Agence Nationale de l'Habitat / Département)

Les travaux ne doivent en aucun cas commencer avant d'avoir obtenu l'accord des organismes sollicités

28/01/2021